



Convention de formation professionnelle

AFK Formations – organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 44670699067 auprès de la Préfecture de Strasbourg – organise un congrès intitulé « **Regards croisés sur les TSA** ».

Information pratiques :

Dates : 29 et 30 septembre 2022 + accès aux replays jusqu'au 30 décembre 2022

Horaires et contenus :

- **Judi 29 septembre à 9h : “Samantha, maman de Tom, 4 ans, lutteuse marathonnienne”.**
A 18 mois, Tom est diagnostiqué. On ne sait pas s'il va parler, ce qu'il va devenir. Je sais juste qu'il y a plusieurs urgences ré-éducationnelles. Alors, sans même vraiment tout comprendre, je fonce ... Mais je ne me doutais pas que les pires difficultés viendraient de l'extérieur, et que mon fils ne porterait pas que son handicap. Je ne savais pas que je devais aussi me battre, pour alléger son fardeau, en éveillant les consciences des personnes qui se trouveraient sur sa route.
- **Judi 29 septembre à 10h15 : “ Spécificité du bilan et de l'accompagnement des TSA en ergothérapie” avec Delphine DELAMBRE, ergothérapeute.**
Si les TSA entravent de nombreux domaines de la vie quotidienne, les familles ont bien du mal à appréhender l'ensemble des praticiens susceptibles de répondre aux besoins de leur enfant ? Quel est le rôle des ergothérapeutes? Comment définissent ils les besoins ? De l'évaluation à l'intervention, la présentation aura pour objet d'expliquer comment l'ergothérapie favorise une participation de l'enfant dans les différentes sphères de la vie courante.
- **Judi 29 septembre à 14h : “Clinique psychomotrice dans les troubles du spectre autistique : évaluation, profil psychomoteur et axes d'intervention” avec Océanie LEBORGNE, psychomotricienne.**
Le psychomotricien est un professionnel de santé paramédical, identifié comme ressource et acteur dans le dépistage, l'évaluation et l'accompagnement des personnes présentant un trouble du spectre autistique, dans les recommandations HAS datant de 2012 (intervention et accompagnement enfant/ ado) et de 2018 (repérage, évaluation et diagnostic enfant/ ado et interventions adultes). A partir de quels éléments le psychomotricien peut-il être sollicité ? Comment évaluer les patients présentant un TSA ou en suspicion de TSA, et comment choisir les axes d'accompagnement les plus pertinents ? Recueil de données et des besoins, questionnaires, évaluation standardisée ou plus dynamique et établissement du profil psychomoteur du patient selon les 4 piliers du fonctionnement psychomoteur (motricité, sensorialité, cognition, affectivité) sont les étapes clés de cette démarche. Nous ferons un focus spécifique sur les volets « motricité » et « sensorialité », au cœur de l'accompagnement du psychomotricien.

- **Jeudi 29 septembre à 15h15 : Le TSA chez l'adulte : quelles spécificités ? avec Florine ERNWEIN et Célia LEGUAY, psychologues spécialisées en neuropsychologie.**
Un retour d'expérience du CRA pôle adultes 67 pour aborder le diagnostic, les enjeux et les perspectives chez l'adulte.
- **Vendredi 30 septembre à 9h : CRA Enfants – Adolescents 68 : diagnostic complexe et travail en réseau avec Marine KREBS, psychologue.**
Le CRA est une équipe pluriprofessionnelle, constituée autour d'un médecin, dédiée principalement au diagnostic complexe de TSA. Nous reviendrons sur les indications d'orientation vers le CRA et sur les autres missions : sensibilisations, formations, réseau. Nous évoquerons les signes d'appel et la démarche diagnostique.
- **Vendredi 30 septembre à 10h15 : "Le regard du neuropsychologue : un bilan, et après ?" avec Joy Martins, neuropsychologue.**
Nous nous pencherons sur le bilan neuropsychologique, ses objectifs et spécificités. Le fonctionnement cognitif et socio-émotionnel dans les TSA sera alors abordé. Ensuite, basés sur les bilans, différents axes d'accompagnement peuvent être évoqués.
- **Vendredi 30 septembre à 14h : "Spécificités du langage et de la communication chez l'enfant TSA" avec Karine Bernard Jaumot, orthophoniste.**
Les spécificités du langage et de la communication chez l'enfant TSA et l'importance du bilan et de la prise en charge en orthophonie. Comprendre les compétences socles à bilancer et prendre en charge en faisant un parallèle le développement de l'enfant neurotypique et celui de l'enfant TSA.
- **Vendredi 30 septembre à 15h15 : "Des signes d'alerte au bilan : place et rôle du psychologue dans l'accompagnement des TSA" avec Claire Schmitt Moeglin, psychologue**
Le quotidien d'un enfant présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) peut s'avérer complexe, transformant de façon substantielle la réalité familiale. En effet, les répercussions au quotidien des TSA constituent un aspect central de la vie des familles. Depuis peu, les caractéristiques de ce « prendre soin » sont nettement reconnues au sein de la littérature scientifique mais il convient de mieux documenter les personnes concernées. Ainsi, nous verrons comment accompagner la personne présentant un TSA, sa famille et les personnes travaillant avec elle (école, crèche, péri, employeur...).
- **Vendredi 30 septembre à 17h : "Alimentation et TSA : un défi au quotidien" avec Agathe CHABROUD, orthophoniste.**
Les difficultés alimentaires sont fréquentes dans les TSA (87% dans une étude de 2011, NADON) et l'on sait désormais qu'il y a une relation significative entre le degré de sélectivité alimentaire et la sévérité des troubles de la modulation sensorielle. Le constat est identique sur l'occurrence des comportements-défis lors des repas. Ainsi les orthophonistes sont des professionnels au cœur même de cette problématique : ALIMENTATION-COMMUNICATION-SENSORIALITÉ-MOTRICITÉ. Nous aborderons ces différents points ensemble afin de mettre en place les techniques comportementales probantes dans la littérature, tout en prenant en compte les profils sensoriels et cognitifs de nos patients. La famille reste plus que jamais notre partenaire privilégié.
- **Vendredi 30 septembre de 19h30 à 21h30 : Table ronde avec tous les intervenants pour répondre aux questions des participants**

Nombre d'heures au total : 11 heures

Pré-requis : aucun

Format : visioconférences

Tarif : 180 Euros pour les pros et 100 Euros pour les aidants familiaux

Objectifs pédagogiques :

- Permettre aux différentes parties de connaître la spécificité de chaque point de vue et de réfléchir sur la pluridisciplinarité
- Donner aux non-initiés des pistes afin de repérer les enfants à risque et de les orienter vers les bons professionnels le plus précocement possible
- Favoriser la création de ponts entre les différents champs disciplinaires

Supports techniques : directs via ZOOM + accès replays via MOODLAB

Moyens pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Présentation d'outils
- Confrontation des différents points de vue
- Réponses aux questions des stagiaires

Accessibilité :

Pour toutes les situations de handicap ou besoin d'adaptation de la formation, merci de nous contacter le plus en amont possible (1 mois) pour étudier la faisabilité et les adaptations possibles de la formation : logistique, technique, pédagogie et animation de la formation.

Entre les soussignés :

AFK Formations

Organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité
42670490367 auprès de la Préfecture de Strasbourg
Représenté par Aurélia FORESTIERI-KELLER 8, rue du vignoble 67530 OTTROT

dénommé l'organisme de formation

ET

Prénom :
Nom :
Adresse :
Mail :
Téléphone :
Profession si inscription à titre professionnel :

dénommé le stagiaire.

Est conclu le contrat de formation professionnelle suivant, en application des dispositions du livre III de la Sixième partie du Code du Travail.

Modalités et délais d'accès :

Possibilité de s'inscrire jusqu'à la fin de l'accès aux replay, soit le 30 décembre 2022

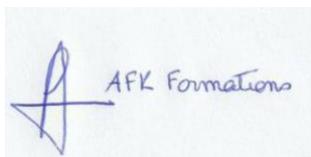
Pour vous inscrire, veuillez joindre à cette convention correctement complétée et signée, le règlement de la totalité (paiement par chèque à l'ordre de Aurélia FORESTIERI – KELLER à envoyer au 8, rue du vignoble 67530 OTTROT ou par virement IBAN FR76 1027 8012 7000 0210 5980 122 Bic CMCIFR2A). Le solde devra être réglé au plus tard le 28 septembre 2022 pour un accès aux directs et le 30 décembre 2022 pour un accès aux replays. Une attestation de présence et de règlement sera remise aux professionnels à l'issue de la formation, lorsqu'ils auront complété les questionnaires post-formation.

De manière générale, en cas de problème ou de réclamation merci de me contacter par mail (aureliaforestierikeller@gmail.com), nous chercherons des solutions dans la mesure du possible.

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Strasbourg sera seul compétent pour régler le litige.

A, le

AFK Formations



Le stagiaire

L'employeur (pour les salariés pris en charge)